



VILLE DE MORLAIX

26/1/2017

La Ville de Morlaix recrute
par voie statutaire

Un Gardien de Police Municipale (H/F)

ou

Un Brigadier de Police Municipale (H/F)

Cadre d'emplois des agents de police municipale

Descriptif de l'emploi

Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assure une relation de proximité avec la population.

Missions principales

Sous l'autorité du Chef de Police :

- **Veille et prévention en matière du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique**

Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention ; informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur ; réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement ; surveiller la sécurité aux abords des écoles ; veiller au bon déroulement des manifestations publiques.

- **Recherche et relevé des infractions**

Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats ; analyser rapidement une situation ou des événements imprévus ; relever les identités et les infractions ; qualifier et faire cesser les infractions ; se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction ; réaliser des enquêtes administratives ; transmettre des procès verbaux.

- **Rédaction et transmission d'écrits professionnels**

Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises ; établir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention ; rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants.

- **Accueil et relation avec le public**

Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service ; écouter, accompagner une personne en difficulté ; porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence ; dialoguer avec des populations spécifiques (gens du voyage, communautés, SDF, mineurs...) ; orienter les personnes vers des services compétents.

- **Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale**

Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli ; utiliser des moyens de transmission radio ; appliquer des règles d'hygiène et de sécurité des locaux professionnels ; veiller au maintien du bon fonctionnement et à la conformité des moyens et des matériels (radiocommunication, véhicule...).

Profil

- expérience dans une fonction similaire ;
- formation et expérience en matière de sécurité routière ;
- formation initiale effectuée ;
- bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du Maire ;
- discrétion, confidentialité et rigueur exigées ;
- respect de la déontologie, sens du service public et des relations avec le public ;
- maîtrise de l'outil informatique, permis B ;

Conditions d'exercice

- Travail en bureau au poste de police ; déplacements constants sur la commune
- Présence par tous temps à l'extérieur
- Rythme de travail variable en fonction des événements
- Travail en équipe et généralement en binôme
- Port de l'uniforme

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 1er avril 2017

Renseignements

Ressources humaines : 02.98.63.10.78

Police Municipale : 02.98.63.10.16

**Merci d'adresser votre candidature
avec CV et copie du dernier arrêté de situation administrative
Avant le 15 mars 2017 à :**

Madame le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville - Place des Otages - BP 47125
29671 MORLAIX Cédex